

Image not found or type unknown



Creation d'entreprise mais grosse interrogation???

Par **spart**, le **09/03/2010** à **23:43**

Bonjour,
Je suis en projet de créer une société de service dans le spectacle (location, installation, vente de matériel de concert etc...). Je suis intermittent du spectacle je ne souhaite pas être salarié de cette société d'ailleurs il n'y aura pas de salariés, je n'aurais pas de loyer ni téléphone ni EDF à payer dans l'immédiat car le local est à moi. mon interrogation est :
Je n'aurais pas d'activité permanente dans les premiers temps, donc est-ce que je payerais des charges moi-même ou il n'y a pas de C.A. ?
Quelle est la forme juridique la plus adaptée ?
Merci d'avance.
Denis